

Le conseil départemental et la relance du développement économique et de l'emploi dans le département de Bongouanou (Cote d'Ivoire)

ASSI-KAUDJHIS Narcisse
Université Alassane Ouattara
narcissekaudjhis@gmail.com

Résumé

Cet article analyse les actions du conseil départemental en matière de développement économique et de promotion de l'emploi à Bongouanou. Ce département, jadis grande productrice de café et de cacao, a connu un passé glorieux. Le déplacement de la boucle du cacao vers l'ouest et le sud-ouest l'a plongé dans un marasme économique. Le conseil départemental, créé en 2002, a essayé de corriger de cette situation en initiant des projets agricoles de développement. Cependant, le conseil départemental doit surmonter les défis de développement agricole, socioéconomique, infrastructurel, industriel et minier.

Mots clés : Décentralisation, développement économique, emploi, Conseil départemental, Bongouanou, Côte d'Ivoire.

Abstract

This article analyzes the actions of the county council on economic development and employment promotion in Bongouanou. This department, once a great producer of coffee and cocoa, has had a glorious past. The movement of the cocoa loop to the west and south-west plunged it into an economic slump. The county council, created in 2002, tried to correct this situation by initiating agricultural development projects. However, the county council must overcome the challenges of agricultural, socio-economic, infrastructural, industrial and mining development.

Keywords: Decentralization, economic development, employment, County Council, Bongouanou, Ivory Coast.

Introduction

La Côte d'Ivoire à l'instar des pays africains a hérité d'une économie essentiellement axée sur l'exportation des produits agricoles. Dès l'accession à l'indépendance, la Côte d'Ivoire a choisi l'agriculture comme moteur de développement. Dans le souci d'une répartition harmonieuse des fruits de la croissance, la Côte d'Ivoire a mis en place des outils techniques et institutionnels de planification et de gestion du développement. Ainsi, dès les premières années de l'indépendance, la Côte d'Ivoire a opté pour un aménagement volontariste de son territoire. Ce faisant, elle a élaboré des Plans Quinquennaux de Développement Economique, Social et Culturel ainsi que des études prospectives. Cette politique menée durant trois décennies a connu un arrêt brutal avec l'avènement des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) liés à la

crise économique des années 1980. Dans la perspective de relance de l'économie locale, la décentralisation a été perçue comme une soupape de sûreté face à la fébrilité de l'Etat providence. Parmi les acteurs de la relance du développement local, figure le conseil départemental. A l'instar des conseils départementaux de la Côte d'Ivoire, le conseil départemental de Bongouanou a eu pour prérogatives la promotion du développement local et la réduction des disparités de son territoire. Le département de Bongouanou a été un pôle de développement économique grâce à l'économie cacaoyère (BNETD¹, 2013). A la fin des années 70, ce pôle économique s'est effondré à cause de la réorientation des axes de production vers l'ouest et sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Ce déplacement des axes de production a entraîné un réel la déconfiture du tissu économique et social (la migration de la main-d'œuvre agricole) du Département de Bongouanou. Dès lors, importe de savoir quel est l'apport du conseil général dans la relance du développement économique et social du département de Bongouanou ? De cette question centrale découlent les interrogations suivantes : quels sont les facteurs explicatifs du déclin économique du département avant l'installation du conseil départemental ? Quelles sont les réalisations du conseil du conseil départemental de Bongouanou en matière de développement économique? Quels sont les défis qui entravent la relance du développement économique à Bongouanou ? Ce travail est structuré autour de trois parties. La première analyse les facteurs économiques du déclin du département avant l'installation du conseil départemental. La seconde montre les réalisations du conseil départemental. La troisième analyse les défis qui fragilisent la relance de l'économie dans le département de Bongouanou.

Méthode et matériel

Les résultats de cette étude reposent sur l'exploitation des données secondaire et une enquête de terrain menée entre le mois de mars à juin 2013. Les informations recueillies proviennent des procès-verbaux, des programmes triennaux, ainsi que des registres et documents comptable. La mise en perspective cartographique des données a été réalisée à l'aide du logiciel ARCGIS 10.2.

Résultats et discussions

I- Les facteurs explicatifs du déclin économique du département de Bongouanou

1- Une économie locale basée sur un binôme café-cacao en perte de vitesse

L'agriculture est l'activité principale du département de Bongouanou. Elle occupe environ 60% de la population active (ANADER, 2006). Le binôme café et cacao constitue le fer de lance de l'économie du département de Bongouanou. Le cacao et le café introduits dans le département entre 1925 et 1930 demeurent la pierre angulaire de l'économie locale. Ces deux spéculations génèrent 4125000000 FCFA aux revenus bruts (ANADER, 2006).Le binôme café-cacao occupe les plus importantes superficies (tableau 1).

Tableau 1 : Superficies et productions des principales cultures pérennes en 2008

¹ Bureau National d'Etude Technique et de Développement

Nature	Spéculations	Productions (t)	
		Superficies (ha)	
Anciennes spéculations pratiquées	Café	4 616	1 385,787
	Cacao	11 662	6 749,680
Nouvelles spéculations introduites	Palmier à huile	1 881	11 142
	Hévéa	657	599,4
	Anacarde	315	26,6

Source : Direction départementale de l'agriculture, 2008

Le cacao et le café perdent progressivement des superficies au détriment des nouvelles spéculations introduites (palmier à huile, hévéa, anacarde). L'intérêt de la population pour ces nouvelles cultures s'explique par les revenus mensuels élevés qu'elles procurent contrairement à la perte de vitesse des rentes du binôme café-cacao suite à l'irrégularité de la pluviométrie. Les vergers de café et de cacao sont vieillissants, 70% ont plus de 30 ans et enregistre un faible rendement (ANADER, 2003). Les chefs d'exploitations adhèrent difficilement au programme de régulation caféière. Tous ces facteurs entraînent l'abandon des exploitations et un départ massif de la main d'œuvre vers de nouvelles zones de production (AFFOU et TANO, 1988).

2- Un secteur secondaire quasi-inexistant

Le département comptait quelques unités industrielles dont la plupart ne fonctionnent plus. Une usine de décortilage de riz paddy (SORIZ-CI²), de café (UTRA) et une unité de transformation de noix de cajou sont fermées pour manque de rentabilité économique. La scierie NSBF à Kotobi et l'unité de transformation de noix de cajou de M'batto représentent le secteur secondaire du département. La scierie emploie 172 personnes, dont 52 journaliers, 120 permanents. Sa production annuelle est estimée à 5 826 m³ de bois (ANADER, 2006). L'unité de transformation de noix de cajou emploie 287 personnes (250 au rendement, 32 journaliers et 5 cadres). Il existe de nombreuses petites unités de transformation (décortiqueuses électroniques, moulins, fabriques de chaussures et de briques, de produits métalliques...). Elles sont concentrées dans les sous-préfectures de Bongouanou, de M'batto et d'Arrah. Elles emploient généralement une main-d'œuvre familiale d'au moins cinq (5) personnes. Ces petites industries artisanales sont inorganisées et les flux générés échappent quelques fois au contrôle fiscal. Le secteur secondaire est insuffisant et peu performant pour propulser développement économique du département.

3- Un secteur tertiaire fortement dépendant du secteur primaire

La réorientation de la boucle du cacao a plongé le département dans une situation économique morose. Cette réorientation a eu pour effet systémique, la fermeture des entrepôts, des commerces, des stations-services et des établissements financiers. Les activités de transport ont également perdu leur dynamisme. La dégradation de l'économie l'émigration de la population.

II- Les réalisations du conseil départemental en matière de développement économique

1- Les réalisations du conseil départemental dans le domaine des infrastructures hydrauliques

² Société de Riz en Côte d'Ivoire

Afin de couvrir des besoins des populations en eau potable, le Conseil Général a mis en œuvre un vaste programme de réparation de pompes à motricité humaine dans les villages du département de Bongouanou. Ensuite, il a mené plusieurs actions au nombre desquelles figure la réalisation de forages, l'extension du réseau d'eau potable à Bongouanou et Arrah et la réalisation de l'Hydraulique villageoise Améliorée à Findimanou, M'Baoucessou, Djangobo, N'Gbrikro-Takikro, et Kinimokro. Soit, un total de 15 projets plus la réparation des pompes pour un coût global de 256 147 820 FCFA (tableau 2).

Tableau 2 : Répartition par Sous Préfecture des investissements et des équipements au niveau de l'hydraulique

SOUS PREFECTURES	NOMBRE DE PROJETS	MONTANTS
ANOUMABA	3	23 700 000
ARRAH	6	17 271 980
TIEMELEKRO	2	13 700 000
M'BATTO	2	26 330 000
BONGOUANOU	6	166 145 840
REPARATION DE POMPES DANS LES VILLAGE DU DEPARTEMENT : 36 POMPES		9 000 000
TOTAL	19	256 147 820

SOURCE : Nos enquêtes, 2013

La majorité des investissements dans le domaine des infrastructures hydrauliques a été réalisée la sous-préfecture Bongouanou et d'Arrah. A la différence d'Anoumaba, de Tiémelekro, de M'Batto, les déficits de besoins en eau potables dans les villages de Bongouanou et d'Arrah sont énormes.

2- Les réalisations du conseil départemental dans le domaine de l'entretien routier

L'objectif pour le conseil général est de permettre un meilleur déplacement des populations et l'évacuation des produits agricoles par l'entretien régulier de l'état du réseau. A ce jour 825,2 km de pistes ont été proliférées (léger) et 88,5 km ont été réhabilités (lourd). L'ensemble de ces interventions représente un montant de 465 304 618 FCFA (tableau 3).

Tableau 3 : Répartition des investissements et des réalisations par Sous Préfectures dans le domaine routier

SOUS PREFECTURES	LINEAIRE (KM)		MONTANTS
	REPRO LEGER	REPRO LOURD	
ANOUMABA	57	11,5	30 531 407
ARRAH	230	12	68 922 091
TIEMELEKRO	235	21	117 133 533
M'BATTO	167	16	135 676 356
BONGOUANOU	136 ,2	28	113 041 231
TOTAL	825,2	88,5	465 304 618

SOURCE : Nos enquêtes, 2013

Au niveau des réalisations dans le domaine routier, on constate que la plupart des actions du Conseil Général se sont focalisées sur l'entretien des voies principales du département avec des poses d'ouvrages. Tandis que les voies secondaires et les pistes ont fait l'objet de réprofilage. Parmi les actions d'entretien routier, figure la pose de dalot à Assoumoukro (Sous-préfecture de M'Batto) et la construction d'une gare ferroviaire à Allakro (Sous-préfecture de Témélékro). Ces réalisations s'inscrivent dans une perspective de désenclavement du territoire départemental de Bongouanou.

3- Les réalisations du conseil départemental dans le domaine de l'électrification

Domaine d'activités dont les coûts sont les plus élevés, le Conseil Général en dépit des restrictions budgétaires a réalisé l'électrification rurale des villages d'Allongo et celui d'Appiakro Allakro qui est en cours d'exécution et aussi effectué les travaux de basse tension des localités de Bénéné 1 et Brouattakro. Il reste donc à achever les travaux des deux dernières localités par la connexion au le réseau national. Le bureau s'emploie à cette réalisation par la sollicitation de la SOPIE. L'ensemble des quatre interventions menées représente un montant de 184 504 251 FCFA.

4- Les actions de développement dans le domaine agricole

Les projets agricoles dans lesquels le conseil général de Bongouanou est impliqué sont d'une part les projets initiés et financés par le conseil général, à savoir le projet de relance de la culture du cacao et le projet d'intensification de l'hévéaculture. D'autres parts, nous avons les projets suscités par le conseil général et financé par des partenaires au développement et qui sont le projet apicole du Moronou, le projet de relance des systèmes traditionnels et communautaires de production de semences de qualité et le projet d'amélioration du peuplement des plantations paysannes de cultures pérennes (PA-4P) volet hévéa.

4.1 Les projets initiés et financés par le Conseil Général

Il s'agit d'abord du projet cacao qui a pour objectif de relancer la cacaoculture dans le département de Bongouanou. Il a consisté à sensibiliser les populations, à distribuer des cabosses et des sachets et a créé des plantations de cacao. Ainsi sur la période de 2005 à 2007, ce projet a permis de réaliser 1402,5 ha de plantations de cacao sélectionnés dont ont bénéficié 3072 planteurs répartis dans 96 villages pour un montant de 47 853 644 FCFA financé sur la période de 2005 à 2008.

Ensuite, le projet hévéa qui a pour objectif d'intensifier la culture de l'hévéa dans le département de Bongouanou. Il a permis de produire et de distribuer des plants d'hévéa. Il a également permis l'encadrement des planteurs et la formation des jeunes aux métiers de l'hévéa cultures. En effet, sur la période de 2006 à 2009, ce projet a permis de sensibiliser toute la population à la culture de l'hévéa, d'aménager deux (2) sites de sept (7) hectares à M'Batto et Tiémélékro pour l'installation de JBG et la production des plants greffés, de créer deux (2) jardins à bois de greffes (JBG) regroupant 15 700 plants installés, de distribuer 333 000 plants greffés, équivalents à 601 ha de plantation créée dont ont bénéficié 550 planteurs, dont 85 femmes et 465 hommes. Ce projet a également permis de former 36 jeunes, dont 7 filles, au métier de greffage des plants d'hévéa pour un montant total de 144 101 326 FCFA sur la période de 2005 à 2010.

4.2 Les projets initiés par le Conseil Général et financés par partenaires au développement

Nous avons d'abord le projet apicole du Moronou. Ce projet a été financé par le PNUD et les bénéficiaires. Il a pour objectif de promouvoir l'apiculture dans le département de Bongouanou. Il a permis de former 20 jeunes, dont 6 filles, et 14 garçons et installé 200 ruches pour une production de près de 400 litres de miel par an. Ce projet a nécessité près de 11 608 000 FCFA sur la période de 2008 à 2009. Ensuite on a le projet PA4P- volet d'hévéa (ou projet d'amélioration du peuplement des plantations paysannes de cultures pérenne-volet hévéa) qui a pour objectif de rapprocher des planteurs du département, de produire des plants greffés d'hévéa répondant aux normes de qualité acceptable. Il a été financé en grande partie par l'UE et la coopération Allemande (soit 80% et 20% pour les bénéficiaires) et a permis de former trois jeunes, dont une (1) fille et deux (2) garçons, et d'installés pour trois (3) pépiniéristes, 1.5 ha de JBG et 3 ha de pépinières. Aussi, ce projet a permis de plantés en JBG, 5000 Stumpf et de former 46 jeunes, dont 22 filles au métier de greffage des plants. On a enfin le projet de production de semences de vivriers ou projet de relance des systèmes traditionnels et communautaires de production des semences de qualité qui a pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire des populations du département affectées par la crise militaro-politique. Ce projet, financé par la FAO, a permis de livrer aux producteurs, 1750kg d'insecticides et divers petits matériaux. Ce projet a permis la réalisation de 52 ha de parcelles semencières qui ont permis de produire 5845 kg de semences dont 2875 kg de riz, 2959 kg de maïs et de 11 kg d'arachides produites par 135 membres de 5 associations regroupant 82 femmes et 53 hommes formés aux techniques de production, de conservation et de commercialisation des produits vivriers. En plus de cela, on a eu la réhabilitation de trois (3) magasins de stockage et la construction de trois (3) de séchage.

5- L'insertion socio-économique et professionnelle des jeunes et des femmes

Dans ce cadre, 12 jeunes et femmes ont été formés aux métiers du bâtiment. Aussi, 27 jeunes et femmes ont été formés aux techniques de greffages et de saignée en hévéaculture. Ensuite, 114 ferronniers, dont 113 garçons et une (1) fille, ont bénéficié d'un renforcement de capacité du 25 août au 13 septembre 2008 avec le financement du FDFP. En plus, un centre d'écoute et de conseil des jeunes (CEC) a été ouvert et fonctionne depuis le 09 juillet 2008. Outre cela, on a la création depuis l'année 2008 d'une caisse mutuelle d'Epargne et de crédit « NANGBO » avec le siège social dans la ville de Bongouanou et une agence ouverte à M'Batto. Enfin, on a l'installation d'une plate-forme de service dans la ville de Bongouanou pour œuvrer à l'insertion par l'activité économique des jeunes et des femmes. Ainsi, l'équipe de la mission locale a été recrutée et est opérationnelle depuis le mois de septembre 2011.

6- Les équipements en infrastructures socio-économiques

Le conseil a construit deux marchés de 6 travées dont un à YaffoAbongoua et un à Yaffo-Agnipour des montants respectifs de 10 000 000 F CFA et 9 000 000 F CFA. Il a réhabilité la digue d'Assalékro à 10 000 000 F CFA, la construction d'une retenue d'eau à N'gramassakro, Agnia, Kouakro pour un coût total de 12 000 000 F CFA. Une micro-entreprise de décorticage de riz a été créée pour un montant de 30 000 000 F CFA dans la ville de M'batto.

III- Les défis de développement du département de Bongouanou

1- Les défis de développement agricole

Au niveau de l'agriculture, on note un vieillissement du verger et de la population agricole du binôme café-cacao. Ce qui engendre un délaissement et un entretien insuffisant des vergers café

et cacao. On a aussi une méconnaissance des techniques culturales et une forte pression parasitaire. Toutes ces contraintes entraînent une faiblesse des rendements à l'hectare (400 kg/ha en moyenne). Cette situation est due aussi à l'appauvrissement du sol par endroits, à la gestion répétitive des pratiques anciennes et à la méconnaissance des techniques culturales.

Au niveau des différents projets agricoles initiés par le Conseil Général, on note un désengagement des partenaires techniques (ANADER et SAPH) des projets cacao et hévéa pour irrégularité dans le paiement des factures des prestations fournies par le Conseil Général. Outre cela, on note un nombre pléthorique de coopératives dans le département, mais elles sont insuffisamment organisées et ne disposent pas pour la plupart de moyens financiers suffisants.

Au niveau de la commercialisation, on note une difficulté de commercialisation des produits des nouvelles spéculations : l'hévéa et le palmier à huile. Aussi, le centre de collecte et de groupage des produits de Kotobi (s/p d'Arrah) connaît une dégradation avancée et une absence d'entrepôts. A cela s'ajoute une difficulté de vulgarisation des prix des produits agricoles produits localement et un manque de moyens de transformation.

2- Le défi de développement industriel, minier et énergétique

A ce niveau, l'on constate une insuffisance des points de distribution et de vente de carburant (station) et aussi un manque de collaboration de ceux existant ce qui engendre une pénurie fréquente et régulière de carburant et une vente de façon informelle des produits pétroliers (carburants). Aussi, on note l'existence d'une usine de riz (SORIZ-CI) et d'une usine d'anacarde qui ne fonctionne pas. Outre cela, il n'existe pas d'unités de transformation de palmier à huile, d'hévéa, de café et de cacao.

3- Le défi de développement du sport et loisirs

Au niveau des sports, on note une insuffisance des infrastructures sportives adéquates dans le département. En effet, le département ne dispose pas d'installations sportives véritables. La plupart des villages et des villes manquent d'aire de jeu aménagé et praticable. En plus de cela, la Direction départementale des sports et loisirs manque de personnel, car elle n'est réduite qu'à un seul agent : le Directeur. Outre cela, le département manque d'animateurs locaux des activités sportives et de loisir ce qui entraîne le plus souvent beaucoup de bagarres lors des tournois de football de vacance.

4- Le défi de développement des infrastructures scolaires

La situation au niveau de l'éducation est loin d'être meilleure, car elle présente de nombreuses contraintes. En effet, de nombreux équipements scolaires sont dégradés et non équipés. Il s'agit des salles de classe, des logements de maître, de cantines scolaires, de bibliothèques, etc. Outre cela, on a une insuffisance d'enseignant et de salle de classe. En effet, le Conseil Général a entrepris la construction d'écoles pour mettre fin aux écoles primaires en matériaux précaires et en baraque. Cependant, plusieurs ouvrages demeurent inachevés. En plus, il n'existe pas d'établissements secondaires dans certains chefs-lieux de s/p. Ce qui fait que des élèves de beaucoup de villages éloignés des parents n'ont pas de correspondant et ne bénéficient alors pas d'encadrement. Aussi, il existe une insécurité dans les écoles (pas de clôture, divagation des animaux dans l'enceinte des établissements). Outre cela, il faut noter une insuffisance, voir même dans certains établissements une absence de matériels didactiques. Tous ces facteurs font que les effectifs des élèves dans les salles de classe sont pléthoriques. Ce qui fait que le système

de double vacation est récurrent dans la plupart des écoles. Chose qui engendre les programmes inachevés et la faiblesse du niveau des apprenants.

5- Le défi de développement des infrastructures hydrauliques et l'électriques

Au niveau de l'hydraulique, la situation au niveau du département n'est guère reluisante. En effet, on a une faiblesse des capacités des infrastructures hydrauliques existant à couvrir les besoins de la population du département. A cela, s'ajoutent les pannes fréquentes et régulières de ces infrastructures. Ce qui fait que la couverture demeure insuffisante pour certaines localités et quartiers, surtout les nouveaux quartiers des villes. Ainsi, les populations de certains villages sont donc obligées de s'approvisionner dans les fleuves et rivières avoisinantes. Ce qui n'est pas exempt de maladies hydriques (diarrhée, bilharziose, etc.). En effet, nombre des projets HVA entrepris par le Conseil demeurent inachevés dans certains villages. Au niveau de l'électrification, on constate que malgré la forte demande, beaucoup de localités et certains quartiers et nouveau lotissement sont dépourvus d'électricité. Certaines localités couvertes en installation électrique ne sont pas connectées au réseau national et sont mal desservies. Aussi, les projets d'électrification en cours dans certaines localités sont suspendus ou arrêtés.

6- Le défi de désenclavement du département de Bongouanou

Dans ce cadre, la plupart des axes routiers du département et des rues des villages sont fortement dégradés, enherbés et difficilement praticables. En plus de cela, on note une absence totale des routes dans les nouveaux lotissements, quartiers et autres zones dans les villes et villages. Tout cela engendre une difficulté d'accès de certaines localités et aussi des zones de production agricoles, d'où la difficulté d'évacuation des produits agricoles des plantations.

Conclusion

Le département de Bongouanou autrefois département prospère connaît un véritable problème de développement à cause du déclin de l'économie de plantation. Cependant, force est de constater que le département de Bongouanou dispose de nombreuses potentialités capables d'impulser son développement. La relance de l'économie agricole repose sur l'introduction de l'hévéa et palmier à huile à l'échelle du département de Bongouanou. Les réalisations du Conseil Général ont permis de renforcer les capacités d'accueil des infrastructures de base. Le conseil départemental affiche une volonté manifeste de sortir le département de sa situation économique morose. Toutefois, celui-ci doit faire face aux défis infrastructures et agricoles qui fragilisent la relance de l'économie dans le Département de Bongouanou.

Bibliographie

- AFFOU (Y.) et TANO (K.), 1988, *La boucle du cacao en Côte d'Ivoire : une situation migratoire inversée*, Paris, communication aux 3ème journées démographiques de l'ORSTOM, 12 p.
- AKINDES (F.A), 2002, *Décentralisation, société civile et participation au développement local en Côte d'Ivoire : des concepts à la réalité* in Repère, Bouaké, Université de Bouaké, pp 23-53.

- ALOKO (N. J.), DJAKO (A.) et N'GUESSAN (K. G.), 2014, *Crise de l'économie de plantation et modification du paysage agraire dans l'ancienne boucle du cacao : l'exemple du département de Daoukro* In European Scientific Journal, pp 308-326.
- ANADER, 2006, *Monographie du département de Bongouanou*, Bongouanou, ANADER, 68 p.
- ATTA (K), GOGBE (T) et MEL (T), 2013, *Décentralisation et crise économique en Côte d'Ivoire : cas du conseil général de Dimbokro* In European Scientific Journal, vol.9, No.25, pp 85-109.
- AYOUN N'DAH (P.), 2005, *la politique de décentralisation et de développement local*, Abidjan, CERAP, 8 p.
- BNETD, 2010, *Actualisation du plan stratégique de Bongouanou : Diagnostic stratégique actualisé*, Abidjan, BNETD, 90 p.
- Conseil Général de Bongouanou, 2006, *Catalogue des projets du Conseil Général de Bongouanou*, Bongouanou, Conseil Général de Bongouanou, 56 p.
- Conseil Général de Bongouanou, 2007, *Bilan des actions du Conseil Général de Bongouanou de 2003 à 2011*, Bongouanou, Conseil Général de Bongouanou, 28 p.
- Conseil Général de Bongouanou, 2010, *Rapport d'exécution des projets agricoles : 2005-2009*, Bongouanou, Conseil Général de Bongouanou, 28 p.
- GBEDE (J.) et YEO (A.), 2006, *Etude Diagnostique de la décentralisation en Côte d'Ivoire*, Abidjan, BNETD, 56 p.
- GNANKOUEN (A.R.), 2013, *Les structures décentralisés et le développement local : cas du Conseil Général de Bongouanou*, Mémoire de Maitrise, Université Alassane Ouattara, Bouaké, 162 p.
- HAUHOUOT (A. A), 2002, *Développement, Aménagement, Régionalisation en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Educi, 364 p.
- KOFFI (B. E.), 2002, *Urbanisation et Aménagement d'une commune : le cas de la commune d'Adjamé* Thèse de Doctorat, Université de Cocody-Abidjan, 339 p.
- KOFFI (B. E.), 2010, *La décentralisation, outil de développement local ?* in RGLL, N°08 déc. 2010, pp 81-100.
- KOFFI (Y. J. J.), 2009, *Impacts socio-économique et écologique de la culture de l'anacarde dans le Zanzan*, Thèse de Doctorat de Géographie. Université de Cocody, IGT, 498 p.
- LOQUAI (C.), BAH (M. L.) et CAMARA (A. B.), 2001, *Décentralisation et réduction de la pauvreté perception des liens dans les politiques et les pratiques : Étude de cas portant sur la République de Guinée* In Document de réflexion ECDPM n° 32, Maastricht, ECDPM, 81 p.
- MBACK (N.C.), 2001, *La décentralisation en Afrique : enjeux et perspectives* in Afrique Contemporaine, Paris, IRD, pp 95-114.
- MINISTERE DE L'INTERIEUR, 1986, *Projet de développement municipal : II- Elément de diagnostic, 2-6 Guide municipale de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, direction de contrôle des travaux, 504p
- MINISTERE DE L'INTERIEUR, 1988, *L'opération de communalisation : deuxième phase 1980-1990 : Bilan intermédiaire au titre des années 1986 et 1987, t.1, Annexe, t.2*, Abidjan, DGDDL, 152p
- MINISTERE DE L'INTERIEUR, 1993, *Réflexion prospective relative à la politique d'administration du territoire en Côte d'Ivoire*, Abidjan, BNETD, 100p
- MINISTERE DE L'INTERIEUR, 1997, *Côte d'Ivoire, politique d'aménagement du territoire : analyse et proposition*, Abidjan, BNETD, 100p

- MINISTERE DE L'INTERIEUR, 2007, *Etats généraux de la politique de décentralisation et du développement local (Bilan de la décentralisation)*, Abidjan, DGDDL, 378p
- MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE L'INTEGRATION NATIONALE 1998, *Décentralisation et aménagement du territoire : Document de stratégie*, Abidjan, BNETD, 93p
- MINISTERE DU LOGEMENT, DU CADRE DE VIE ET DE L'ENVIRONNEMENT, 1997, *Ville de Bongouanou : schéma directeur d'urbanisme : rapport de synthèse*, Abidjan, Atelier d'Architecture d'Urbanisme et de Topographie, 50p
- MINISTERE DU PLAN, 1967, *Travaux préparatoires au plan quinquennal 1971-1975 : le rôle des collectivités locales dans l'équipement du territoire (rapport n°3)*, Abidjan, Ministère du plan, 48p
- MINISTERE DU PLAN, 1971, *Politique de développement régional et d'aménagement du territoire*, Abidjan, Ministère du plan, 28p
- MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT, 2008, *Présentation du manuel de planification locale participation*, Abidjan, Direction Générale du Plan, 164p
- NSHIMYUREMYI (A.), 1998, *San Pédro, dynamisme et synergies de l'économie locale : étude de cas du programme. Relance des économies locales en Afrique de l'ouest*, Bamako, Club du sahel, 101p
- OBIO (G.M.C.), 2008, *Politique locale de lutte contre la pauvreté et l'inégalité en Côte d'Ivoire : cas des communes du district d'Abidjan*, Abidjan, l'auteur, pp 64-68
- ORI (B.), 1997, « Crise, gestion municipale et participation populaire ou jeux de pouvoirs dans la ville » in Le modèle ivoirien en questions : crise, ajustement, recompositions, Paris, Karthala, pp 417-428
- ORI (B.) et ZOGBO (G.), 1993, *Etude sur la privatisation de service municipaux en Côte d'Ivoire : cas des communes de Biankouman, Sinfra, Soubré, Abobo, Port Bouët et Grand Bassam*, Abidjan, IRD, 20p
- PDM, 1999, *Regard sur les finances locales dans les pays de l'UEMOA*, Cotonou, PDM, 63p
- PDM, 2001, *Gérer l'économie localement en Afrique : manuel ECOLOG, évaluation et prospection de l'économie locale*, Cotonou, PDM, 63p
- PDM, 2001, *Regard sur les économies locales, une approche renouvelée de développement en Afrique de l'Ouest dans les pays de l'UEMOA*, Cotonou, PDM, 27p
- PDM, 2003, *La relance des politiques d'aménagement du territoire entre décentralisation et intégration régionale*, Cotonou, 14p
- PETITEVILLE (F.), 1995, *La coopération décentralisée : les collectivités locales dans la coopération nord-sud*, Paris, L'Harmattan, 282p
- PETITEVILLE (F.), 1995, « Aperçus politique sur les processus de décentralisation saharienne » in Revue juridique et politique-indépendance et coopération, Paris, EDIEMA, pp 347-362
- PNUD, 1994, *Le système de planification du développement régional en Côte d'Ivoire*, Abidjan, PNUD, 61p
- PONS (R.), 1998, *L'aide française confrontée à la décentralisation et au développement local au Sahel*, Paris, OCDE/Club du Sahel, 93p
- REINIER (S.), 2005, « Géopolitique : les chantiers de la décentralisation en Afrique » in L'autre œil de l'Afrique, Paris, Couleur Graphic, pp 20-22
- RUBAYIZA (E.), 1997, « Intégration de la dimension emploi dans les politiques et programmes d'investissements nationaux et promotion de l'emploi au niveau décentralisé » in Les

- conséquences de la dévaluation du Franc CFA sur les pays africains de la zone franc : Réunion d'évaluation, Yaoundé, OIT, pp 1-20
- SANOUE (F.), 2001, *Les enjeux de la coordination du développement local dans le pays rural de Mamini (sous-préfecture de Brobo)*, Bouaké, Université de Bouaké, 65p
- SAWADOGO (R.A.), 2001, *L'Etat Africain face à la décentralisation : la chaussure sur la tête*, Paris, Karthala, 278p
- SCHWARTZ (A.), 1995, *Sous-peuplement et développement dans le sud-ouest de la Côte D'Ivoire : cinq siècle d'histoire économique et sociale*, Paris, ORSTOM, 490p
- SEBAHARA (P.), 2000, « Acteurs et enjeux de la décentralisation et du développement local : expérience d'une commune du Burkina Faso » in Travers, Maastricht, ECDPM, 31p
- TOURE (M.), 1993, « La gestion des marchés municipaux : le recouvrement des taxes, un casse-tête pour les maires. La privatisation, le dernier recours ? » In Fraternité Matin, Abidjan, Fraternité Matin, pp 2-3
- VIDAL (D.), 1996, « Décentralisation infra-municipale, association d'habitant et pouvoir local : dépasser l'opposition entre clientélisme et participation politique : l'exemple de Recife (Brésil) » in Ville d sud : sur la route d'Istanbul, Paris, ORSTOM, pp 131-146.
- VERRAUX (M.), 2005, *Droit des collectivités territoriales*, Paris, PUF, 328p.
- YAO (P.N.), *Décentralisation et développement rural en Côte d'Ivoire*, Abidjan, CIREJ, pp 79-117
- ZAGBAYOU (F.A.), 2008, « Les collectivités motrice du développement local » in Fraternité Matin, Abidjan, Fraternité Matin, pp 1-2.